

Communiqué de presse – 18.06.2019

## Qui en veut aux poutres du Chasseral ?

Certaines des poutres qui jalonnent une partie du sentier de la crête du Chasseral et les panneaux explicatifs correspondants ont été abimés volontairement et mis à terre par des inconnus ce printemps. Ces poutres, qui n'ont rien à voir avec du *landart*, ont été installées il y a dix ans et renouvelées en 2018. Initiée par le Parc régional Chasseral, la mesure est destinée à empêcher les randonneurs et promeneurs de piétiner la flore très particulière de l'arête rocheuse.

La mise en place de ces structures avait été décidée à la suite d'un relevé exhaustif de la végétation de tout le sommet du Chasseral effectué en 2003 par une équipe de botanistes régionaux. Il a permis une comparaison avec le relevé effectué en 1967 par Charles Krähenbühl, de Saint-Imier. Conclusion : près de 15% des 79 plantes menacées dans le Jura ou indicatrices d'un climat montagnard avaient disparu en 35 ans !

Le piétinement excessif de plusieurs dizaines d'espèces rares était identifié comme un danger majeur. Le sentier didactique créé alors, avec panneaux d'information et 66 poutres au sol marquant une limite à ne pas franchir, avait pour objectif de déplacer le cheminement de la majorité des randonneurs à l'extérieur de l'étroite bande de crête la plus sensible au piétinement, sans en interdire l'accès et tout en sensibilisant le public à ces richesses naturelles. Une mesure incitative plutôt que coercitive, qui permettait par ailleurs au bétail de pâturer au-delà de la limite. Une gageure accompagnée de panneaux d'information renouvelés l'été dernier. Plusieurs sociétés et entreprises de la région avaient contribué à sa réalisation ainsi qu'au renouvellement des installations.

Aujourd'hui, de l'avis des spécialistes, les espèces cibles se sont bien maintenues, leur floraison est plus fournie qu'auparavant et aucun effet de densification excessive de la végétation n'a été observé, comme on aurait pu le redouter. Un suivi quantitatif a de plus été mis en place pour essayer de mesurer les effets de cette action de préservation.

En attendant, afin de conserver le bénéfice de ces résultats positifs, le Parc régional Chasseral va tout prochainement réinstaller les deux panneaux d'information marquant le début du sentier et remettre en place les poutres qui ont été déplacées ou abimées afin d'éviter que les promeneurs se déplacent du mauvais côté de cette limite physique.

### Infos, interview et contact :

Anatole Gerber (Nature et Paysage)  
[anatole.gerber@parcchasseral.ch](mailto:anatole.gerber@parcchasseral.ch)  
+41 (0)32 942 39 45 / +41 (0)76 522 06 36

Nicolas Sauthier (Communication)  
[nicolas.sauthier@parcchasseral.ch](mailto:nicolas.sauthier@parcchasseral.ch)  
+41 (0)32 942 39 51 / +41 (0)79 673 83 98



Légende : Certaines des poutres installées le long du sentier de la crête du Chasseral, ainsi que les deux panneaux d'information, ont été vandalisés ce printemps.

**CRÊTE DU CHASSERAL**  
UNE FLORE EXCEPTIONNELLE!

**CHASSERALGRAT**  
EINE AUSSERGEWÖHNLICHE PFLANZENWELT!



**Chasseral**



**NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR MARCHER DU CÔTÉ DROIT DES BARRIÈRES COMME INDIQUÉ SUR CETTE ILLUSTRATION.**

La flore est particulièrement riche en bordure de la crête mais également très sensible, notamment au piétinement. En marchant du côté indiqué sur l'illustration, vous participez à la préservation de ce patrimoine. Un point de vue en bordure de rocher est aménagé pour vous à 100 m.

**Merci et bonne promenade.**

**EINE AUSSERGEWÖHNLICHE PFLANZENWELT! BITTE HALTEN SIE SICH RECHTS DER ABSCHRÄNKUNG**

*Die Flora ist sehr vielfältig entlang des Grats, leider aber auch besonders empfindlich. Sie tragen zum Erhalt dieses Kulturguts bei, indem Sie auf der im Bildeingezeichneten Seite gehen. Nach 100 Metern, ist ein wunderbarer Aussichtspunkt am Rande der Felsen, für Sie eingerichtet.*

**Besten Dank und schöne Wanderung.**

Légende : L'un des deux panneaux installés au début du sentier. Il montre clairement de quel côté il faut marcher pour éviter de piétiner la flore sommitale.